La Grange des Damnés

Mathis Guilment / Directeur de production
+ 33 6 89 44 53 83
lavemerafale.association@gmail.com

Sommaire

I - Présentation de l'association
II - Présentation du projet
III - Synopsis long
IV - Partenaires

I Présentation de l'association

La Ve Rafale est une association de production audiovisuelle bretonne créée en Janvier 2020 à Rennes. Elle regroupe des étudiants en cinéma désireux de mettre en œuvre des projets ambitieux et créer collectivement des opportunités de professionnalisation. Elle a le souhait d'intégrer chacun de ses projets dans un contexte culturel marqué afin de regrouper des talents, principalement locaux, pour créer une force riche de création.

Développée à l'origine pour soutenir le court-métrage d'action décalé Poing de Non-Retour, elle soutient aujourd'hui la réalisation de L'Étoile Bleue, une docu-fiction sur l'ancienne maison close de Tours du même nom, le court métrage La Grange des Damnés ainsi que de futurs projets en préparation. Elle se veut, à terme, devenir une société de production à part entière.

II Présentation du projet

Notre métrage s'inspire de l'Épidémie Dansante de 1518, qui a vu des milliers de strasbourgeois danser inexplicablement nuit et jour, jusqu'à l'épuisement ou la mort. Ainsi, la Grange des Damnés met en scène un tribunal de l'Inquisition anxiogène et sombre, en s'inspirant notamment de films comme le Nom de la Rose de Jean-Jacques Annaud.

Au-delà de notre envie de créer une histoire médiévale forte et singulière, il s'agit d'aborder la condition des femmes qui luttent contre un système patriarcal et des figures minimisant leur importance au sein de nos sociétés.

Produit en pleine crise sanitaire, le film se construit comme une parabole sur les croyances et les différents comportements que l'on peut observer lors d'épidémies et diverses pandémies.

LES ÉPIDÉMIES DANSANTES

Danse de Saint Guy, Chorée de Sydenham et de Paracelse... ces fléaux revêtent de nombreuses appellations à travers l'histoire.

Bien que l'origine de ces maladies ne soit pas commune ; contamination visuelle, démence, ergot de seigle, streptocoques et qui sait, châtiment divin, les manifestations sont similaires. Les individus atteints de ce mal sont pris de spasmes effrayants. Leurs traits se contractent, se raidissent et se déforment. Leurs pieds bleuissent jusqu'au sang. Leurs voix ondulent de manière hypnotique. Ils se courbent, dansent de manière sinistre et se contorsionnent dans un élan de masse morbide. Les malades, comme emportés d'un même courant galvanique, se prennent par la main, forment des chaînes immenses, tournent, tournent, à en mourir.

LE PICTH

1264. Une épidémie dansante fait rage dans un petit village français. Elle semble avoir commencé lors d'une fête organisée chez le Seigneur local. Eliabelle, une jeune paysanne présente durant les dites festivités, doit témoigner devant un tribunal.

III Synopsis long

Eliabelle s'avance vers une grange en compagnie de Jean. D'étranges bruits se font entendre de ladite grange. Jean et Eliabelle pénètrent à l'intérieur de cette vielle bâtisse délabrée. Parmi les danseurs fous, on retrouve les parents d'Eliabelle. Elle tente de s'occuper d'eux mais doit vite les abandonner pour se rendre au tribunal de l'inquisition qui l'attend. Jean essaie de la convaincre de croire en la justice de l'époque, mais Eliabelle répond en cachant un couteau sous sa robe, au cas où.

Eliabelle entre dans la grande salle du château, Jean reprend sa place parmi les membres du tribunal, en tant que représentant du peuple. La tablée du tribunal est aussi composée de l'Inquisiteur, un Intendant du Roi et Le Seigneur de Monfort, un noble local. Eliabelle témoigne de ce qu'elle a vu. Elle était présente lors de festivités organisées par le Seigneur De Monfort, qui semblent être le point de départ de l'épidémie dansante. Ce mal mystérieux sévit depuis plusieurs jours.

Tous les membres du tribunal se montrent très froids et condescendants envers la jeune paysanne, à l'exception de Jean. Contrairement aux attentes du tribunal, la jeune femme ne témoigne pas seulement de son hypothèse concernant l'épidémie dansante. Elle a effectivement été témoin d'une tentative de viol initiée par le Seigneur De Monfort, sur l'une de ses servantes. Eliabelle est intervenue, mais le Seigneur a également tenté d'abuser d'elle après que la jeune femme ait secouru la servante. Eliabelle s'est défendue et a même blessé le Seigneur De Monfort au visage. Elle est ensuite revenue parmi les autres convives. Eliabelle sous-entend ensuite que le Seigneur De Monfort aurait empoisonné les différentes personnes présentes lors de la fête, pour se venger d'elle. L'empoisonnement aurait fait d'eux les bêtes démoniaques qui sont actuellement parquées dans la grange.

Face à de telles accusations, l'assemblée retient son souffle. Le Seigneur De Monfort prend la parole et discrédite la version des faits avancée par Eliabelle, tout en restant mielleux et en faisant en sorte de séduire l'assemblée et les autres membres du tribunal. De Monfort se met tellement bien en scène qu'il arrive à retourner la situation. Il accuse Eliabelle d'être une sorcière et la foule finit par être convaincue. Eliabelle nie en bloc mais l'Inquisiteur prononce sa sentence : la jeune femme doit brûler avec le reste des danseurs fous. Jean tente de s'interposer tandis que les gardes saisissent Eliabelle et commence à l'emmener à l'extérieur du château. Le Seigneur De Monfort, tout fier qu'il est de s'être vengé de la jeune paysanne, s'approche d'elle et propose cyniquement de l'accompagner jusqu'à la grange. Eliabelle profite de cette opportunité pour poignarder le Seigneur et essayer de s'enfuir. Elle est rattrapée par les gardes qui la rouent de coups et la font sortir en vitesse de la grande salle. Ils sont suivis par les membres du tribunal et de l'assemblée, qui brandissent leurs fourches et leurs torches.

Eliabelle est jetée dans la grange. Elle y retrouve ses parents, tente de les raisonner pour s'enfuir avec eux, mais leurs esprits sont ailleurs, ils continuent de danser dans une euphorie surréaliste. Eliabelle s'écroule, fond en larmes puis reprend ses esprits. A l'extérieur de la grange, les gardes commencent à mettre le feu à la grange. La jeune paysanne déclare une dernière fois son amour à ses parents, avant de se mettre à danser avec eux dans un moment poétique et suspendu.

Jean implore Eliabelle d'essayer de s'enfuir, mais cette dernière continue de danser alors qu'un épais nuage de fumée commence à se former dans le ciel. L'Inquisiteur récite une prière en latin, la foule commence à scander une courte prière qui se répète de manière lancinante. Pendant ce temps, Jean est à l'écart de la foule et observe l'horreur qui prend place sous ses yeux. Le Seigneur De Monfort est en train de se vider de son sang sur le sol de la pièce du tribunal, des servantes et ses conseillers tentent de faire quelque chose, mais son sort semble être scellé. La réplique de la foule résonne à travers les murs. La grange brûle maintenant dans son entièreté.

IV Partenaires

LÉO CARBONNE

Compositeur du premier court métrage de La Ve Rafale, *Poing de Non-Retour*, il poursuit sa collaboration avec notre association en supervisant les compositions musicales de *La Grange des Damnés*. Il dirige une équipe de chœurs, solistes, violoncellistes, flûtistes, joueurs de vieilles roues et un enfin un organiste. La musique du film sera enregistrée en un orchestre dans la cathédrale de Luçon, en Vendée.

GRANGE DIMIÈRE DE LIVRÉ SUR CHANGEON

Dernier vestige du prieuré de Livré fondé en 1023 par Geoffroy Ier, duc de Bretagne, et occupé jusqu'au 17e siècle, l'ensemble de granges toujours existant fut construit à partir du 17e siècle. Ce décor accueillera pour commencer la grange des damnés, bâtiment choisi par le seigneur de Monfort pour enfermer ses sujets atteints de cette étrange contagion. Il fera ensuite l'objet d'une reconstitution du banquet, point d'origine de l'épidémie dansante. Cette propriété permettra l'ensemble des points de vue extérieurs sur la grange et son embrasement par l'inquisition.

EMMA AUBIN / ELOISE LEBOEUF - COSTUMES

La Grange des Damnés compte deux costumières de talents ; Emma Aubin et Eloise Le Boeuf ayant déjà œuvré à l'Opéra Garnier et le Puy du Fou. Elles auront pour objectif la conception de costumes uniques pour nos personnages principaux dont vous pouvez observer les croquis ci-dessous. Elles mettront également en place l'habillage d'une quarantaine de figurants civils et militaires de l'époque. Tout comme la décoration, ce pôle mettra un point d'honneur à respecter le cadre historique du court-métrage et les caractéristiques vestimentaires du XIIIe siècle. Cette démarche sera également soutenue par les associations de reconstitution avec lesquelles nous collaborons.

Eliabelle

L'Inquisiteur

Seigneur de Monfort

Juge

Jehan

CONFRÉRIE DE COËTQUEN

" La Confrérie de Coëtquen est une association de loi 1901, qui tente de reconstituer la vie d'une milice urbaine entre 1250 et 1280. Basée à Dinan (22), la Confrérie collabore avec des événements à caractère historique afin de promouvoir la période médiévale et présenter au public la vie quotidienne d'habitants d'une ville au XIIIe siècle. Nous pouvons présenter des tranches de vie du XIIIe siècle telles que l'artisanat, l'art de la table, de la guerre et des costumes. "

CASTING RÔLES PRINCIPAUX

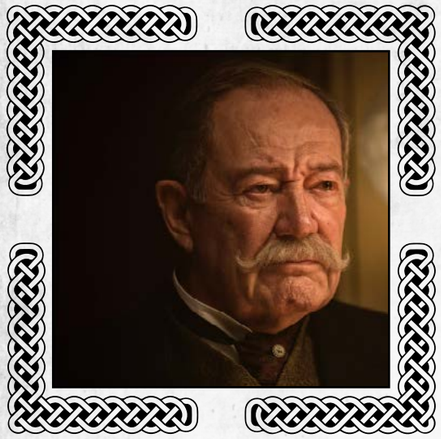

BENOÎT ALLEMANE

Comédien de cinéma, de théatre et surtout de doublage, **Benoît Allemane** est, entre autres, la voix française de **Morgan Freeman.**

Benoît Allemane interprétera L'Inquisiteur venu sur ordre du seigneur de Monfort pour mener l'enquête.

MARIE BENATI

Comédienne de cinéma et de théatre, **Marie Benati** a reçu une formation au cours Simon et au CMA Maurice Ravel.

Marie Benati interprétera **Eliabelle**, le rôle principal féminin de La Grange des Damnés. Ayant vu ses parents malades de l'épidémie, elle est désireuse de faire éclater la vérité.

ANTOINE TOMÉ

Comédien de cinéma, de doublage et compositeur-interprète. **Antoine Tomé** est, entre autres, la voix française régulière de **Danny Trejo** et l'une des voix de **John Travolta.**

Antoine Tomé interprétera le Juge venu présider le tribunal.

ÉDOUARD DOSSETO

Réalisateur et comédien de cinéma, il a joué Cyrano de Bergerac dans **«Cyrano aux tranchées», film récompensé dans une cinquantaine de festivals internationaux.**

Édouard Dosseto interprétera le Seigneur de Monfort, figure populaire mais conscient de l'animosité que lui porte Eliabelle, il désire profiter du tribunal pour se venger.

CLÉMENT PRÉVAUX

Réalisateur et comédien de cinéma ayant déjà joué dans des films comme **«Good Morning Grace», «Choisis d'être acteur» et «Cyrano aux tranchées».**

Clément Prévaux interprétera Jehan, ami proche d'Eliabelle cherchant à la soutenir.